

Évreux, le 10 juillet 2017

Après la lecture des liminaires de Solidaires Finances Publiques, de FO et de la CGT, le président a répondu que **la démocratie s'est prononcée et que « ce règne n'a que quelques jours »**, il attend donc de voir. Il respecte le pouvoir élu et il nous appartient également de le faire en tant que fonctionnaire (bien entendu, j'ai envie de vous dire, mais ce n'est pas pour cela qu'on ne peut pas analyser et critiquer).

Selon le Directeur, son travail est de faire respecter ce qui sera décidé tant que cela n'est pas manifestement illégal et il essaie de faire en sorte qu'il y ait le moins d'impact possible sur les agents.

Pour le président **il faudra continuer à faire des simplifications, à prioriser les tâches et si on manque d'effectif il reconnaît qu'au bout il pourra y avoir moins de service rendu à l'usager**. Pour lui , c'est cela respecter le pouvoir élu, ce pouvoir qui sait bien que nous sommes obligés de faire des choix.

Le président ajoute que **l'on avancera en fonction des moyens alloués sans effet secondaire sur les conditions de vie au travail...**

A notre interrogation sur **le prélèvement à la source**, il ne comprend pas, pour lui c'est clair report à janvier 2019 mais cela se fera ! Le ministre se donne le temps d'objectiver le coût pour les entreprises (on note bien de quel côté va la préoccupation de notre ministre ...) et a indiqué que **la réforme ne serait pas retirée**.

Il a été dénoncé le manque de **dialogue social** notamment concernant le déménagement de la trésorerie amendes mais aussi sur **l'Aménagement des Structures et du Réseau (ASR) 2018**.

Sur la trésorerie amendes, le président indique qu'il s'agit d'un simple déménagement, rien à voir avec l'ASR 2018. Il s'agit d'une demande du chef de service d'être plus proche du pôle Gestion Publique et le départ de celui-ci a précipité le déménagement.

Concernant l'**ASR**, le président a indiqué qu'il était **en cours de consultation des élus qui en vertu du principe républicain doivent être informés avant les agents concernés** (Chacun appréciera le degré de priorité qui nous est accordé !). Un CTL spécifique y sera consacré le 13 juillet prochain.

Quelques pistes ont été d'emblée tracées notamment **l'intégration dès que possible à des Maisons de Service au Public (MSAP)** pour garder une présence sur toutes des résidences.

Le président a « confessé » qu'il avait avancé à Beaumont sur ce sujet comme si reconnaître ses torts vis-à-vis des agents et du dialogue social suffisait ...

Il a ajouté qu'il ferait des réformes qui permettent de mieux vivre dans l'avenir les réductions supplémentaires de moyens qui ne manqueront pas d'arriver.

Ainsi, ira-t-on dans le sens de **la spécialisation, de la professionnalisation en mettant un terme à l'existence de structures telles que les SIP-SIE, les trésoreries mixtes**.

Enfin le président **s'inquiète quand même de la hausse du nombre de fiches de signalement notamment de nature interne** et précise « **Mme MICHU qui dormait dans les armoires, aujourd'hui ce n'est plus supportable !** »...

Le premier point à l'ordre du jour concernait la **validation de 5 Procès Verbaux** de séances. Après la remarque du président « je signe tout, j'assume tout ! », nous avons approuvé les PV.

Le second point à l'ordre du jour portait sur **le Plan Annuel de Prévention**. Le directeur a salué la qualité du travail de l'ensemble des membres du CHSCT. Cela fonctionne bien et il s'en félicite...

Selon lui, les sujets traités sont graves et importants, il faut donc faire preuve de la plus grande vigilance.

Solidaires Finances publiques s'est exprimé sur le sujet indiquant qu'il s'associait totalement à l'avis rendu par le CHSCT (joint au présent compte-rendu) et qu'il n' y avait pas suffisamment de réponses concernant les Risques Psychosociaux (RPS). Ces RPS sont selon nous liés aux réorganisations incessantes, à l'incompréhension, au manque de communication et au manque de visibilité des agents. S'y ajoute la sensation d'un travail mal fait, bâclé.

Nous avons donné acte au président que les réorganisations étaient liées au manque d'effectif et à d'autres évolutions cependant le fait est que tout ceci génère des RPS.

Solidaires Finances Publiques a demandé au président de faire une pause dans les réorganisations locales puisque le Directeur Général ne demande rien aux Directeurs locaux pour 2018.

Réponse par la négative, et il assume ...

Solidaires Finances Publiques s'est abstenu lors du vote considérant que le PAP portait quand même des évolutions positives même s'il reste trop peu ambitieux sur la prise en charge et la prévention des RPS.

Le troisième point consistait en la présentation de **l'analyse du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2016**.

On note en premier lieu une réduction des indicateurs permettant cette veille sociale. En effet, la direction générale a recentré l'exercice sur 6 indicateurs principaux contre 20 auparavant + 52 indicateurs chiffrés différents. Il s'agit d'un TBVS allégé, en effet, c'est le moins qu'on puisse dire...

Cependant, en **quelques chiffres**, on observe une stabilisation du nombre de **fiches de signalement** après 2 années consécutives de hausse de l'ordre de 30 à 40 % avec **l'apparition de signalement d'origine interne**. Les services les plus exposés étant les SIP et les trésoreries.

On note également une augmentation du nombre de jours de **congés maladie de courte durée** ce qui représente **4 agents/année** pour la DDFIP.

Il faut également savoir que l'ensemble des **absences pour raisons médicales** (COM+CLM+CLD hors congés maternité et accident de service) représente en 2016 dans l'Eure **42 agents/année**. Un absentéisme non compensé bien entendu et qui pèse énormément sur la charge/agent présent.

On remarque que le nombre de jours sur **Compte Épargne Temps** (CET) reste stable depuis 2012. le nombre de jours en épargne représente tout de même en volume global **24 agents/année**.

Le nombre d'**écrêtements des horaires variables** est à la hausse depuis 2 ans, le volume global pour 2016 s'élève à **3 414 heures pour 214 agents concernés**.

Solidaires Finances a réitéré ses propos quant au mal être au travail et aux conséquences des réorganisations notamment sur la question des arrêts maladie mais aussi sur le fait que les agents se font écrêter pour pallier des absences ou ne prennent pas leurs congés.

Solidaires Finances Publiques a demandé le TBVS, car seule l'analyse nous a été présenté, le TBVS étant réduit à 1 ligne avec 6 colonnes...

Comme chaque année nous souhaitions en disposer avec les résultats par service afin de situer les services potentiellement en difficultés ; Il nous a été répondu par la négative indiquant que les services RH savaient identifier les problématiques et les signaler ou les traiter...

Nous nous sommes alors inquiété du **devenir des services RH locaux** puisqu'en 2019 la création des CSRH aura un impact direct sur les effectifs locaux. Le président a indiqué que nous ne disposions pas d'information précise mais selon lui et les ratios proposés par la DG nous ne garderions que 2 à 3 agents dans le service local.

A notre interpellation, le directeur a indiqué qu'il s'efforcera de faire en sorte que la DRH garde les moyens de faire ce suivi.

Le **quatrième point** portait sur le **déménagement de la Trésorerie Amendes** et la **création concomitante d'une caisse unique** (SIP/Paierie départementale/DDFIP27/trésorerie amendes).

Solidaires Finances Publiques a dénoncé la précipitation avec laquelle ce déménagement a été programmé remettant totalement en question les plans de l'accueil du SIP d'Evreux-nord.

De même, nous avons présenté l'avis produit suite au Groupe de travail du CHSCT organisé sur cette question, dans lequel nous dénonçons un projet déjà ficelé et pour lequel on ne nous laissait aucune marge de manœuvre, ni aux agents d'ailleurs, qui se retrouvent moins bien installés qu'avant.

Nous avons seulement pu obtenir un jour de fermeture de plus au public pour laisser au service le temps de s'installer correctement. Alléluia...

Nous attendons la réponse formelle du directeur sur la mise à disposition définitive du guichet pour la trésorerie amendes, puisque même si ça n'a pas été dit, nous savons bien que le SIP devrait être déplacé/ fusionné vers Evreux-sud.

Ce déménagement de la trésorerie Amendes entraîne la création d'une caisse unique. Nous avons fait remarquer qu'en fait il s'agissait de 3 caisses puisque le SIP et les Amendes auront un TPE pour les encaissements par carte bleue.

De plus la trésorerie Amendes qui n'avait plus d'encaissements à Evreux-sud en récupère une partie.

Quelle est la logique ? Visiblement le président s'interroge aussi...

Solidaires Finances Publiques a demandé la création d'un poste de caissier à part entière sur ce site. Pas de réponse... si ce n'est l'inscription de notre demande au PV. Attention à notre avis ce n'est pas innocent et au moment du CTL emploi lorsqu'il prélèvera un emploi ailleurs pour créer le poste de caissier, il dira que c'est nous qui l'avons demandé. M Roche une création est une création et non un redéploiement qu'on se le dise !

En raison des incohérences et des différents points soulevés **nous avons voté contre ce projet.**

Le cinquième point à l'ordre du jour portait sur la création de **la caisse commune aux Andelys.**

Solidaires Finances Publiques a à cette occasion exposé plusieurs problématiques soulevées par cette mise en place (CIRCLE, TPE, caissier permanent etc). En effet, nous en étions là puisque, ce projet sur lequel nous devons voter, n'en était plus un, la caisse commune fonctionnant déjà depuis le 15 juin. La Direction a pris note des dysfonctionnements et doit y remédier dans les meilleurs délais... Encore une fois elle n'est pas la championne de l'anticipation...

Solidaires Finances Publiques mis devant le fait accompli a refusé de prendre part au vote, la caisse commune étant déjà mise en place, cela n'avait plus de sens pour nous !

Sixième point ,était soumis au vote **un arrêté fixant les modalités de prise en charge des créances patrimoniales par les SIE auxquels était adossé un pôle enregistrement avant le 1/09/2017.**

Comme décidément , il faut aller vite et que la précipitation n'est pas l'apanage de la DDFIP 27

(là c'est la DG) encore une fois nous avons dénoncé la manière dont de nouvelles structures se mettent en place alors que les outils ne sont pas prêts.

Cette mission aurait dû, dès la création des SPF-E entrer dans leur champ de compétence or, comme l'application FIDJI-enregistrement n'est encore au point les SIE vont la conserver en attendant... combien de temps, nous ne le savons pas puisque nous ne savons pas quand l'application sera livrée (enfin si, vers 2019...).

Solidaires Finances publiques a fait remarquer que cela constituerait à terme une charge de travail supplémentaire pour l'enregistrement et qu'il faudrait en tenir compte.

De plus, dès septembre, pour certaine procédure comme la déchéance des régimes de faveur etc, le SPF-E devra bien les prendre en charge mais en mode manuel. Sympa ! Bien entendu encore aucun protocole local n'a été élaboré pour ce suivi manuel...

Solidaires Finances Publiques s'est donc abstenu lors du vote sur cet arrêté dénonçant l'impréparation mais admettant qu'il fallait bien que la prise en charge de ces créances soit faite.

Septième point : le déménagement des SPF (juste pour information au moins ça a le mérite d'être clair!)

Celui des Andelys se déroulerait le 22 août et celui de Bernay le 28 août.

Solidaires Finances Publiques a demandé qui gérerait l'arrivée du matériel et de la documentation de Bernay à Pont Audemer dans la mesure où aucun agent de Bernay ne suit la mission en attendant les collègues qui arriveront en septembre. Devinez la réponse : ben c'est Pont Audemer qui se débrouille évidemment !

Nous avons par là même dénoncé, une nouvelle fois, le fait que le mouvement local du 1^{er} mars des agents de la catégorie C ait été limité à la RAN de Louviers créant une situation inéquitable entre la structure de Louviers SPF 2 qui a eu la possibilité de voir un agent arriver à cette date et le SPF 2 de Pont Audemer dont les postes C n'ont pas été ouverts lors de ce mouvement.

Le président a fait la moue, et mine d'avoir oublié cet épisode puis de ne pas être au courant...

Nous veillerons à ce que cette situation ne se reproduise pas !

Solidaires Finances publiques a dénoncé le fait que les plans des nouvelles structures n'aient pas été soumis au CHSCT et il en a d'ailleurs été de même lors de l'installation du SIE des Andelys à Louviers.

De la même façon, nous veillerons à ce qu'à l'avenir toutes les consultations aient lieu dans les délais utiles et en collaboration avec les agents concernés.

Le huitième point concernait ***la mise ne place d'un partenariat en matière de secteur public local entre la Maison des Services Au Public (MSAP) de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie et la DDFIP.***

Nous en avons déjà parlé en réponse aux déclarations liminaires, le président a avancé sur ce point faisant fi de toute communication sur le sujet et ne voulant pas admettre que ce partenariat visait à préparer la fermeture de la trésorerie de Beaumont.

En effet, cette MSAP est située sur la commune de Beaumont le Roger et un agent de la trésorerie, depuis le 15 juin, y assure la réception du public 3 demies journées par semaine.

Nous avons rappelé que les élus créent des MSAP pour pallier la désertification des territoires ruraux et non pour encourager le départ des services publics encore implantés.

Nous avons clairement indiqué que nous étions contre ce partenariat puisque les agents sont obligés de tenir ces permanences. Ils seront désignés d'office en l'absence de volontaire.

Le président a affirmé que cette structure nous mettait à disposition du matériel et des locaux gratuitement et que cela permettait le maintien du service à l'utilisateur sur la commune.

Pour une fois, il a fini par admettre qu'il a anticipé sur la fermeture de la trésorerie puisque nous savions que dans le projet d'Aménagement des Structures et du Réseau 2018 elle devait fermer ses portes.

L'ensemble des représentants du personnel a voté CONTRE cette convention dénonçant

un service public au rabais et des contraintes supplémentaires pour les agents. Un prochain CTL est donc convoqué le 7 juillet.

Neuvième point plus poétique la nouvelle dénomination de 3 services.

Et oui avec la création de communes nouvelles, le nom des services change c'est pourquoi désormais la trésorerie d' Ecos s'appelle la Trésorerie Spécialisée de VEXIN SUR EPTE , le SIP-SIE et la trésorerie de Verneuil sur Avre deviennent le SIP-SIE et la trésorerie de VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON ...

Dixième point : la réorganisation des services chargés des missions domaniales et de la politique immobilière de l'État.

Il s'agissait de faire un point sur le service qui restera implanté à Évreux puisque la Direction Générale ne demandait pas l'avis des représentants des personnels des départements qui perdaient la mission d'évaluation. Autrement dit on vous dépouille mais circulez il n'y a rien à voir !

C'est ainsi qu'à Evreux reste implanté un Service Local du Domaine (SLD) composé d'un A+, un A et un C.

Dernier point à l'ordre du jour, l'expérimentation du Parcours d'Assistance Rénové (PAR) au cadastre.

Encore une fois, ce sujet nous était présenté alors que l'expérimentation est en cours depuis le 19 juin !

Elle vise au développement de cette méthode pour l'assistance informatique avec un dispositif précis à mettre en œuvre lorsque les agents sont confrontés à un dysfonctionnement. L'objectif étant une meilleure réponse et plus rapide aux agents...Voir nos écrits sur le sujet (site national de Solidaires finances Publiques).

Un point sur cette expérimentation sera fait au fur et à mesure.

La séance a duré la journée pour se clore vers 18h.

Les élus Solidaires Finances Publiques au CTL.